

# Panorama 2014

## A. Préambule

Lors de la présentation du Panorama 2012, plusieurs membres du bureau ont partagé un questionnement sur les données et leur utilisation.

Il a donc été décidé de lancer une réflexion sur le Panorama pour tenter de rendre cet outil plus fiable et plus efficace.

Le Panorama 2014 est le résultat de cette réflexion : sa nouvelle formule (proposée par Michelle et Jacques, chargé-es du « toilettage » de la formule) a été validée lors du bureau de Ouagadougou.

L'analyse des documents renseignés par 17 pays fait apparaître un certain nombre de problèmes qui nous amènent à proposer une synthèse très légère, et sur quelques items seulement.

En effet, pour les premières questions, il était précisé d'indiquer exclusivement « Ce qui a changé depuis 2012 ». Or, une petite comparaison avec les tableaux 2012 pour les items qui étaient restés identiques nous permet de voir que l'indication n'a pas été respectée par tous les pays répondant. Certains pays répondent OUI, mais ne précisent pas la nature du changement. Ou bien, ils donnent un chiffre sans dire s'il est supérieur ou inférieur à celui de 2012.

À l'inverse, pour les questions suivantes, pour lesquelles cette indication n'était pas portée, certains pays ont répondu « pas de changement ».

Enfin, comme vous pouvez le voir dans les tableaux ci-joints, les éléments de réponse sont très variables : entre une absence de réponse, quelques mots et une longue explication, il est difficile de traiter de la même manière l'ensemble des réponses.

Ce petit préambule nous amène donc aux conclusions suivantes :

- il est impossible de faire une comparaison sur tous les items
- une analyse juste est rendue impossible pour un grand nombre d'items, car le nombre et la « qualité » des réponses est trop variables
- la nature des changements doit être précisée : il faudra donc améliorer la consigne pour appeler des réponses adéquates
- quelques points ont été choisis malgré tout pour être proposés à une analyse
- Ce bilan doit servir à une nouvelle étape de la réflexion : interroger les absences de réponses, vérifier que la consigne « Ce qui a changé depuis... » est bien prise en compte et comprise.
- Enfin, si nous avons cherché collectivement à améliorer l'outil, reste-t-il encore des items qui sont trop difficiles à renseigner pour un nombre conséquent de pays ? Des items qui ne font pas sens pour un nombre conséquent de pays ? Des items qui ne nous permettent pas de porter une analyse, voire des propositions ?

Par ailleurs le panorama se veut un outil ouvrant sur des propositions constructives. Cet dans cet esprit que nous avons demandé à chacun de s'exprimer sur une action menée entre 2 « panorama » Cet item a semble-t-il été apprécié pour un grand nombre

d'intervenants. Il faut à présent l'affiner et l'inscrire comme l'un des fils rouges des « Panoramas » à venir : il paraît en effet pertinent de s'intéresser à la poursuite de ces actions et des résultats qui en découlent pour les personnels d'éducation et les élèves.

Enfin, référence entre deux mandats, le panorama doit être un outil vivant et réactif permettant d'apprécier le degré d'investissement des militants du CSFEF.

Cette nouvelle version ne permet pas vraiment la comparaison avec les versions antérieures, car il est différent dans sa forme, sa conception et ses objectifs.

Il a cependant vocation à devenir la « feuille de route » de la nouvelle équipe.

## **B. Réponses au questionnaire**

### **Se référer aux tableaux joints pour le détail des réponses**

#### **1. Conditions de travail**

a. Des modifications sont-elles intervenues depuis le panorama 2012\* concernant...

*(Cette question vous oblige à revenir sur les réponses que vous avez données au Panorama 2012, que vous pouvez consulter sur le site du CSFEF)*

#### Conditions de travail

Sur le nombre d'heures d'enseignement, seule la France fait apparaître une diminution qui concerne les enseignants des 1er et 2d degrés enseignant dans des écoles et établissements difficiles.

#### Obligations de service

La Roumanie signale la main mise des chefs d'établissement qui peuvent se montrer exigeants, surtout envers les vacataires, dans la mesure où les obligations de service hors enseignement ne sont pas réglementées.

#### Nombre d'élèves par classe

En Afrique, les effectifs sont toujours pléthoriques pour la plupart des pays. Le Bénin fait remarquer la différence notable entre le nombre réglementaire et la réalité.

#### Les salaires

Gel des salaires pour les uns (Canada, Roumanie, France), différence importante entre titulaires et précaires pour d'autres (Bénin) ; seul le Sénégal signale une augmentation « augmentation due à la baisse de la fiscalité, et à l'intégration des volontaires et des vacataires dans les autres corps ».

#### Progression de carrière

Aucun changement signalé depuis 2012. Les quelques remarques font état du peu de possibilités en ce domaine, parfois d'ailleurs plus théoriques que réelles, faute de financement (Roumanie, RDC...).

#### Prestations sociales

Progression de la prise en charge des arrêts maladie au Canada.

La Roumanie s'inquiète de la santé des personnels, de plus en plus précaire et nécessitant de faire appel à la solidarité.

Le Togo signale l'existence d'assurances réservées aux seuls fonctionnaires.

### Retraites

Réduction en cours de l'âge de départ pour le Burundi.

Bulgarie : taux de pensions très faibles, obligeant les fonctionnaires à faire des économies sur leur salaire en prévision de la retraite.

Suppression de la gratification (à expliquer)

Congo, France, RDC : modifications de l'âge de départ et de la durée de cotisation

Roumanie : recul de l'âge faute de vivier pour remplacer les départs ; différence femmes (63 ans) / hommes (65 ans).

Togo : variable selon les niveaux (moniteur, instit, prof du secondaire)

On constate que c'est sur ce point que jouent le plus grand nombre de gouvernements : allonger la durée de cotisation, repousser l'âge de départ, ne pas verser des pensions permettant de vivre dignement... le paysage n'est guère réjouissant !

### Réduction de la précarité

Bulgarie, Canada, France, Roumanie et Sénégal, à des degrés divers, notent une amélioration de la situation. Ailleurs, le statu quo est la règle avec des taux de précarité parfois très élevés (80 % dans le secondaire au Bénin !)

b. Quels types d'outils pédagogiques, de ressources, sont mis à disposition des enseignants (exemples : guides pédagogiques, manuels, ordinateurs...) ?

### Programmes , guides pédagogiques, autres livres, tableaux

Tous les syndicats affirment disposer de ces ressources.

### Manuels

Le Burundi signale un manuel pour 3-4 élèves au primaire, avec beaucoup de disparité.

### Ordinateurs

Peu de précisions sur les disponibilités d'ordinateurs ont été fournies, excepté :

- Burundi : quelques ordinateurs à l'école technique et professionnelle ;
- Moldavie : des ordinateurs dans chaque classe dans quelques établissements seulement ;
- Roumanie : ordinateurs souvent fournis via l'UE, avec une maintenance défectueuse.

### Autres ressources mentionnées

- Bulgarie : TBI, psychologues et chercheurs scientifiques ;
- Cameroun : cartes dans certains établissements ;
- Congo : cahier de texte, registre d'appel, équerre, compas, règle, planches, cartes géographiques ;
- France : nombreux sites web ;
- Guinée : cahier de texte, registre de contrôle, livrets de l'élève et étudiant.

## Quelques précisions

Canada	Nos membres ont accès aux ressources mentionnées. Cependant le gouvernement et les conseils scolaires implantent les nouvelles initiatives pédagogiques à un rythme que les enseignant(e) s et les productrices et producteurs de ressources ne peuvent suivre. Ce sont donc les enseignant(e) s qui doivent organiser ce matériel pédagogique.
Québec	Tout ce que commandent les programmes pour atteindre les objectifs d'apprentissage est fourni. Cela n'empêche que des ressources manquent pour répondre aux besoins des élèves, notamment dans les écoles en milieu défavorisé.
France	Les enseignants disposent de manuels gratuits à l'occasion d'une nouvelle publication. Leurs outils de travail personnels (ordinateur, ressources diverses) sont à leur charge. Dans les écoles et les collèges, les manuels sont fournis aux élèves (parfois en double exemplaire). Dans les lycées, les familles doivent acheter les manuels (parfois des coopératives sont organisées). L'équipement en matériel informatique dépend, pour le second degré, des régions. Il est en général satisfaisant. Dans le premier degré, il dépend des communes et les écoles sont très inégalement dotées.
Ile Maurice	Des cours/programmes perpétuels par le Mauritius Institute of Education. Des tableaux interactifs sont installés dans toutes les classes avec formation accrue.
Moldavie	La majorité des enseignants a un ordinateur à la maison, donc chacun a accès à toute information nécessaire sur l'internet.
RDC	Matériels vendus aux établissements scolaires qui les mettent à la disposition des enseignants.
Roumanie	Les deux agences gestionnaires de la qualité (du pré-universitaire et du supérieur) descendent périodiquement sur les lieux pour y vérifier le renouvellement des programmes et des ressources. Comme l'embauche est gelée, les formations d'études sont souvent pléthoriques, décourageant l'interactivité.
Sénégal	Existence de ce matériel, même si c'est toujours insuffisant

## **2. Discriminations à l'endroit des femmes**

*Voir le diagramme page suivante*

- a. Quelle est la répartition femmes-hommes parmi les enseignants ?
- b. Quelle est la répartition femmes-hommes dans l'encadrement (directeurs, chefs d'établissement...) du secteur de l'éducation ?

Quel que soit le pays examiné, on constate certains invariants : les femmes sont très majoritairement présentes (voire exclusivement (Tunisie, Mauritanie, Ile Maurice, Congo Brazzaville, Cameroun) dans les écoles ou niveau maternelle ; partout, elles représentent plus de 70 % des enseignants. Il faut vérifier si l'accès leur est réservé ou s'il s'agit d'un choix.

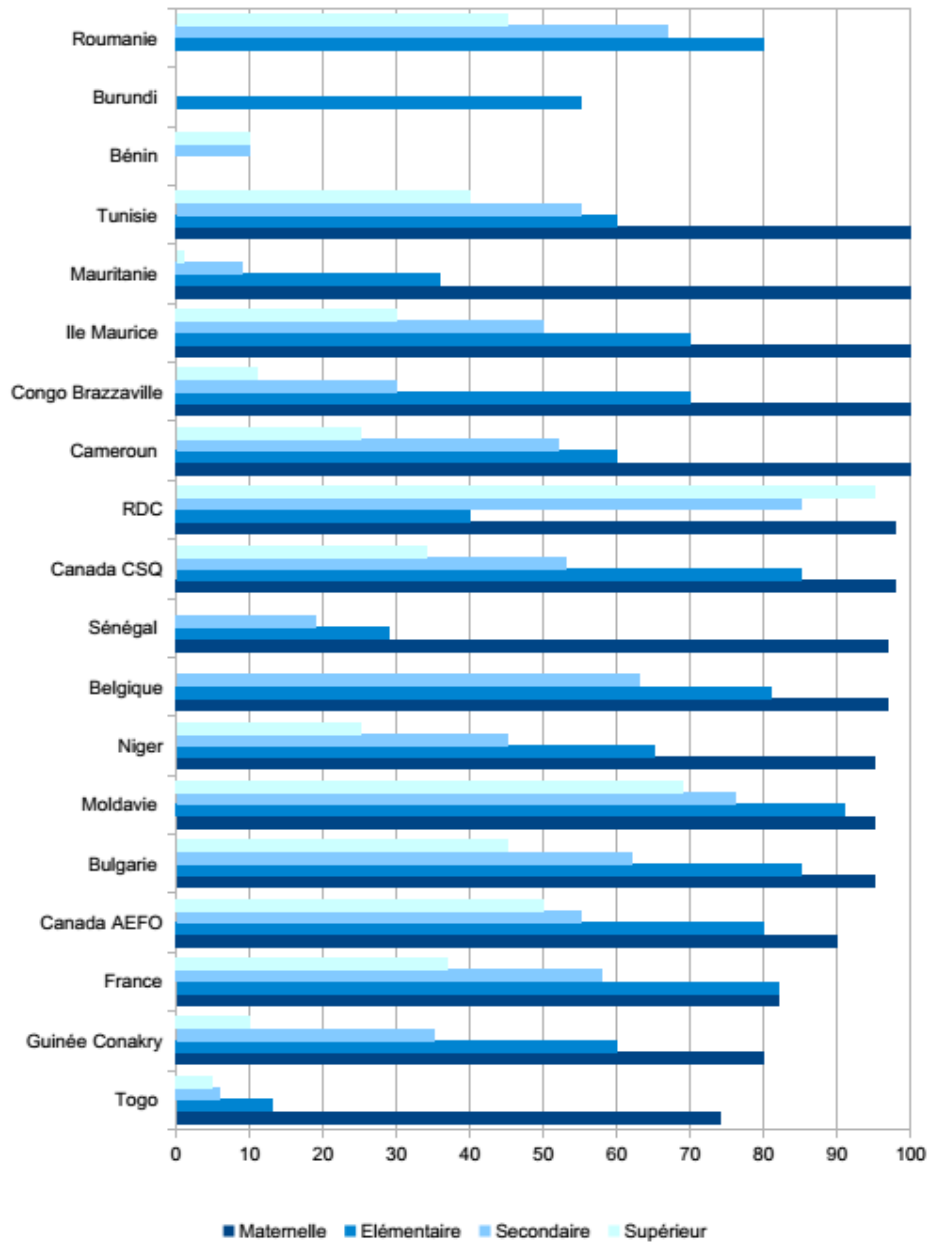
La situation est quasi identique en élémentaire même si le pourcentage d'hommes est plus élevé dans l'ensemble des pays. À part le Togo et le Sénégal qui n'ont respectivement que 13 et 30 % de femmes dans ce niveau, le taux varie globalement pour les autres entre 35 et 90 %.

Les choses évoluent nettement concernant le secondaire : là, les femmes ne sont plus majoritaires, la tendance commence à s'inverser pour plusieurs pays (Bénin, Mauritanie, Congo Brazzaville, Niger, Guinée).

Enfin, sans surprise, hélas, la place des enseignantes dans le supérieur est inversement proportionnelle à leur place en maternelle. Exception faite de la RDC (95 % de femmes) et de la Moldavie (69 %), le taux de représentation des enseignantes est significativement inférieur à 50 %. Alors qu'à priori, rien n'interdit ni n'empêche, dans la réglementation, leur accès à ce niveau d'enseignement, elles y sont moins présentes.

C'est là un sujet qui peut donner matière à réflexion, d'autant que cette situation se répète pour ce qui concerne l'encadrement : la Guinée et le Burundi mis à part, la direction en maternelle est confiée le plus généralement à des femmes. Puis le taux diminue en élémentaire et en secondaire, pour devenir très bas, voire insignifiant (Congo Brazzaville, Guinée, Mauritanie et Tunisie) dans l'encadrement au niveau du supérieur.

### Pourcentage de femmes parmi les enseignants



### **3. Faites-nous part d'une action que vous avez menée entre les 2 panoramas et que vous souhaitez porter à la connaissance de tous.**

#### Belgique

Notre dernière action significative date de mai 2011 : 70 % des enseignants en grève – 15 000 dans la rue à Liège

#### Bulgarie

Des manifestations, des réunions, des protestations pour une nouvelle Loi dans l'éducation et de nouveaux programmes, contenu éducatif et manuels !

#### Burundi

Pression pour une réforme de l'administration tenant compte des besoins des enseignants

Négociation de la réduction des disparités de salaires dans le cadre de l'harmonisation des salaires.

Travail technique avec les délégués du gouvernement (finance Fonction Publique, Éducation) pour proposer un scénario de réduction des disparités salariales entre les agents publics.

Grève (Pression) pour obliger le gouvernement à analyser le scénario consensuel en conseil des ministres

Revendication de la transparence dans la gestion du personnel.

Participation aux commissions de mutation du personnel enseignant, de bonification des performances chez les enseignants les plus méritants

Participation aux travaux du comité national de dialogue social

Diffusion de la charte nationale du dialogue social

Plaidoyer pour la dépolitisation du milieu scolaire

Plaidoyer pour la prise en compte de la qualité des enseignants dans la nouvelle réforme de l'enseignement fondamental

Plaidoyer (pression) pour l'équité en faveur des personnels de l'enseignement dans la retenue des cotisations à l'office national des pensions et risques professionnels pour les fonctionnaires et les magistrats (ONPR)

Cotisations augmentées.

Accompagnement administratif des enseignants lésés.

#### Cameroun

Nous avons mené des grèves et des négociations pour l'application intégrale du Statut particulier des enseignants signé en décembre 2000. Nous avons, par consensus, rédigé un texte sur les palmes académiques qui a été signé par le Premier ministre.

#### Canada AEFO

Lors de la dernière négociation, nos collègues anglophones ont inclus dans leur protocole d'entente le désir d'avoir un processus de négociation clair et transparent. Nous avons hérité de cette clause étant les 2<sup>e</sup> à avoir une entente avec le gouvernement.

Depuis le printemps 2013, les quatre filiales de l'éducation ont rencontré les représentants du gouvernement individuellement à maintes reprises et proposé de nombreuses solutions qui ont été retenues. Nous avons eu des rencontres des filiales et de nombreux courriels ont été échangés pour faire front commun. CUPE s'est joint

à nous. Ensemble, nous avons rencontré la Ministre et son personnel pour lui faire part de points litigieux dans le projet de loi. Des modifications ont été suggérées. Plusieurs ont été acceptées.

Le projet de loi a suivi son processus à l'Assemblée et a été adopté et proclamé le 24 avril.

C'était un travail de coopération que nous n'avions pas vu depuis belle lurette !

#### Canada CSQ

Campagne de défenses des services publics qui sont menacés par les courants réformistes de droite.

#### Congo Brazzaville

La grève de février 2013 qui a abouti à la revalorisation de la valeur du point d'indice de 200 à 300.

#### France

Mobilisation sur la question des salaires et de l'emploi, notamment :

-31 janvier 2013 : grève sur les salaires, l'emploi, les services publics

-18 mars 2014 : grève sur les salaires, l'emploi, les conditions de travail

-15 mai 2014 : grève dans les Fonctions Publiques sur les salaires.

Une forte implication dans le cadre :

de la mise en place des ÉSPÉ

de la revalorisation salariale des fonctionnaires (personnels de soutien à l'éducation) de catégorie « C » (la plus petite catégorie de salaires)

dans l'obtention d'une prime qui reconnaît et compense, pour partie, la modification de l'obligation de service des PE (professeurs des écoles)

#### Guinée Conakry

Protection sociale, Application intégrale du statut particulier de l'éducation

#### Mauritanie

L'organisation de notre 4e congrès fin mars dernier et à l'issue duquel l'instance dirigeante du syndicat a été élue. Désormais elle est composée de 19 Membres (au lieu de 6)

#### Moldavie

En octobre l'année passée notre syndicat a amené au gouvernement quelques revendications, la plus douloureuse étant celle sur l'augmentation des salaires du personnel d'éducation. On n'a pas eu de réponse jusqu'en avril, et comme nous avons annoncé nous avons « picqueté » le gouvernement pendant 3 jours, pour 2 heures chaque jour. Plus de 1700 de personnes y ont participé. Après quelques jours, nous avons organisé un grand meeting, avec la participation d'environ 5000 personnes de tous les coins du pays. Le premier ministre est venu et il a promis de trouver les sources financières pour l'augmentation du salaire. Hier (20 mai) on a eu une réunion avec la participation de tous nos leaders régionaux et l'équipe gouvernementale avec le premier ministre, les ministres des Finances, de l'Éducation, de l'Économie. On nous a expliqué qu'une augmentation de 20 % est possible au 1er septembre, pas plus. Néanmoins, leur offre n'est pas suffisante. On continue les négociations et nous espérons gagner de plus.



### Niger

Unité d'action syndicale menée par les affiliés de l'IE Niger

### RDC

La célébration de la journée nationale de l'enseignement le 30 avril 2013.

### Roumanie

Alma Mater s'est beaucoup dépensée en arguments de poids avant de réussir la légalisation de l'enseignement supérieur et de la recherche comme branche à part entière au sein du système, ce qui simplifie le processus de négociations traditionnellement long et difficile quand les partenaires sont nombreux et que leurs points de vue sont également légitimes.

D'autre part, Alma Mater a gagné l'un des trois procès qui l'opposent à ce jour au ministère de l'Éducation nationale sur des retenues de salaire illégales. Suite à des arrêts exécutoires, les universités ont été amenées à payer les sommes en question, soit en entier, soit échelonnées en fonction des ressources de chacune, avec l'agrément des syndicats intéressés.

### Sénégal

Naissance d'un cadre unitaire appelé Union Syndicale pour une Éducation de Qualité (USEQ) composé de nos 5 syndicats.

### Suisse

Dans la plupart des cantons, des manifestations, des actions, des pétitions (parfois arrêt de travail) pour s'opposer aux restrictions budgétaires.